



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

plan social au sein du groupe Carrefour

Question au Gouvernement n° 577

Texte de la question

PLAN SOCIAL AU SEIN DU GROUPE CARREFOUR

**M. le président.** La parole est à Mme Muriel Ressiguier, pour le groupe La France insoumise.

**Mme Muriel Ressiguier.** Madame la ministre du travail, il y a quelques jours, la presse a révélé le projet confidentiel de restructuration du P-DG de Carrefour, Alexandre Bompard, premier employeur privé de France avec 115 000 salariés, qui prévoit la suppression de milliers d'emplois. Outre le plan de licenciement de 2 400 « volontaires » du siège, ce sont 2 100 emplois qui sont menacés par l'obligation de passer en franchise ou en location-gérance, laquelle va entraîner la fermeture de 273 magasins, faute de repreneurs.

Or Carrefour touche en moyenne 400 millions d'euros par an d'aides publiques, soit 2 milliards d'euros depuis 2013, au titre du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi et/ou du fait d'exonérations de cotisations sociales. Pierre Gattaz le promettait : le CICE et le pacte de responsabilité devaient créer un million d'emplois. Mais il n'en est rien, et cet argent donné par l'État est bel et bien capté par l'économie financière. Carrefour va lancer un plan de suppressions d'emplois massif pour engranger davantage de profits et, alors que le carnage social continue, 516 millions d'euros de dividendes ont été versés aux actionnaires en 2016, soit davantage que les années précédentes.

Alors que l'encre du premier décret signé n'est pas encore sèche, on assiste à une floraison de plans de ruptures conventionnelles collectives, permises par les ordonnances relatives au code du travail. Même si ce n'est pas l'option qui a été choisie par Carrefour, le hasard du calendrier donne à penser que les grands groupes se sentent pousser des ailes.

Mes questions sont les suivantes : que comptez-vous faire pour enrayer cette hémorragie ? Ne pensez-vous pas qu'il est temps d'interdire les licenciements boursiers et d'avoir enfin une réflexion sur une mutation du travail, qui passerait par le partage des richesses et du travail ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI et sur plusieurs bancs des groupes NG et GDR.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

**M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances.** Madame la députée, je voudrais d'abord rappeler, puisque vous parlez de carnage social, que 265 000 emplois ont été créés, en France, dans le secteur marchand en 2017 ; que la croissance est à 1,9 % ;...

**M. Éric Coquerel.** Ce n'est pas grâce à vous !

**M. Bruno Le Maire, ministre . . .**et que la Commission européenne vient de réévaluer les perspectives de

croissance de la France pour les années 2018, 2019 et 2020.

**M. Éric Coquerel.** Quel est le rapport ?

**M. Bruno Le Maire, ministre.** C'est la preuve que nous allons dans la bonne direction et que la politique que nous menons est la seule qui soit capable de soutenir nos entreprises, de façon à ce qu'elles créent des emplois pour tous les Français.

S'agissant du cas précis que vous évoquez, le P-DG de Carrefour a effectivement annoncé un plan social de grande ampleur, mais il a également annoncé des investissements nouveaux, à hauteur de 2,5 milliards d'euros, pour moderniser son entreprise, la digitaliser et lui permettre de créer, demain, de nouveaux emplois.

Pour chacun des salariés qui seront concernés par ce plan social, nous voulons un accompagnement exemplaire. Muriel Pénicaud, la ministre du travail, recevra Alexandre Bompard en fin de semaine. Je l'ai vu, moi aussi, il y a quelques jours, et je l'ai rappelé à ses obligations en matière d'accompagnement vis-à-vis de chacun des salariés de Carrefour.

D'une manière plus générale, et vous le savez aussi bien que moi, la grande distribution emploie 750 000 personnes en France. C'est un secteur d'activité qui est confronté à l'évolution de la consommation, à des transformations technologiques de grande ampleur, à la robotisation, à l'intelligence artificielle. Alors, qu'est-ce qu'on doit faire ? Attendre les bras croisés, ou bien anticiper ces changements en formant mieux, en donnant de nouvelles qualifications, en réunissant l'ensemble des acteurs de la grande distribution ? Nous, nous allons anticiper ces changements, et je recevrai au printemps prochain tous les acteurs de la grande distribution pour réfléchir avec eux à l'avenir de leurs emplois et de leurs salariés dans un monde technologique nouveau.  
*(Applaudissements sur quelques bancs du groupe REM.)*

## Données clés

**Auteur :** [Mme Muriel Ressiguier](#)

**Circonscription :** Hérault (2<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 577

**Rubrique :** Emploi et activité

**Ministère interrogé :** Économie et finances

**Ministère attributaire :** Économie et finances

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 février 2018](#)